

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 16 (2000)

Artikel: L'école libre de Bagnes, 1900-1943
Autor: Deslarzes-May, Sandra
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-520255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉCOLE LIBRE DE BAGNES, 1900-1943

Sandra DESLARZES-MAY

L'école libre de Bagnes exerça son activité dans la commune de Bagnes, plus précisément dans le village du Châble, puis de Villette, de 1900 à 1943. Elle présente l'originalité d'avoir renoncé à l'enseignement religieux, à un moment où celui-ci occupait une place capitale dans les programmes de l'enseignement primaire valaisan. Les raisons qui m'ont poussée à traiter ce sujet sont de divers ordres et je me contenterai de les énumérer brièvement: ce sujet d'histoire locale n'avait jamais été abordé auparavant, si ce n'est de manière très succincte; un foisonnement d'implications politiques et idéologiques sous-tendait cette expérience tant au niveau régional qu'international; la laïcité de l'enseignement est aujourd'hui encore un sujet d'actualité; ce travail est à inscrire dans un contexte plus général de l'histoire des idées en Valais au tournant du siècle, histoire encore peu écrite; mes origines bagnardes ainsi qu'un lien familial personnel avec l'école libre me prédisposaient pour cette recherche. Après une brève présentation des sources, je ferai une courte présentation de la commune de Bagnes et donnerai un aperçu de l'école valaisanne à la fin du XIX^e siècle; j'évoquerai ensuite l'histoire de cet établissement, de sa création à sa fermeture en passant par l'intervention et le rôle de la franc-maçonnerie, le fonctionnement de l'école libre et pour finir quelques éléments qui permettent de comprendre pourquoi un tel établissement a pu voir le jour et quelles ont été ses répercussions sur la communauté bagnarde.

Les sources

Je ne vais pas faire ici l'inventaire des sources à disposition, mais plutôt évoquer leur nature ainsi que quelques lacunes qui ont influencé l'orientation des recherches. Les sources écrites sont essentiellement constituées du fonds Maurice Charvoz déposé aux Archives cantonales du Valais et inventorié par André Donnet en 1977. Cette source est capitale et dépasse largement le cadre de l'école libre. Elle pourrait être très précieuse pour analyser l'histoire des idées en Valais au tournant du siècle, car Maurice Charvoz, né à Villette – Bagnes en 1865, s'il fut le créateur de l'école libre, était aussi un franc-maçon, libre-penseur, athée. Du côté des sources officielles, on trouve celles du DIP et les protocoles des assemblées du conseil communal. À ma grande surprise, j'ai retrouvé lors de mes recherches encore quatre enseignants de l'école libre en vie. Leurs récits ajoutés à celui des anciens élèves interrogés ont constitué les sources orales. Quelques photographies de classe, au nombre de sept, ont également servi le travail¹.

1 Voir: Sandra Deslarzes-May, *L'Ecole libre de Bagnes, 1900-1943*, Editions faim de siècle, Fribourg, 1998.

En ce qui concerne les lacunes, on peut malheureusement déplorer le fait que la famille de l'instituteur unique de 1900 à 1927 ne semble posséder aujourd'hui plus aucun document relatif à son ancêtre. Cela signifie qu'Alphonse Michaud n'occupe pas, dans ma recherche, la place qui lui convient. De même on peut regretter que les témoignages oraux soient relégués au second plan.

Le contexte

La commune de Bagnes

La commune de Bagnes fait partie du district d'Entremont et, comme celui-ci au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, sa population est en nette diminution, passant de 4303 habitants en 1888 à 3601 en 1940. Frappé par l'émigration outre-mer et l'absence de renouvellement de l'économie, le grand district devient tout à fait mineur et il faudra attendre les années 50 pour que le dépeuplement cesse. L'économie de la vallée de Bagnes repose essentiellement sur le secteur primaire qui est une économie alpestre mixte : élevage et culture, essentiellement céréalière. Au cours de notre période d'analyse, le monde agricole évolue peu et il représente le 73,5% de la population active en 1920 et encore 67% en 1950. Le secteur secondaire se limite à de l'artisanat local lié aux travaux agricoles (maréchal – tanneur – forgeron – etc.). C'est un secteur très peu important au cours de la période qui nous intéresse ; il occupe le 5% de la population active en 1870, le 14% en 1920 puis le 20% pendant la décennie 1940-1950. Le secteur tertiaire n'occupe en 1920 que 6% de la population active².

L'école valaisanne

L'école libre est un établissement du degré primaire au sens de la loi de 1874, c'est-à-dire accueillant des enfants de 7 à 15 ans. Il y a sur le territoire de la commune de Bagnes, de 1900 à 1943, en moyenne par année 22 classes primaires officielles et un établissement moyen que l'on nomme usuellement Grande Ecole et collège de Bagnes, comprenant une à deux classes et n'acceptant que des élèves sachant déjà lire et écrire. Comme il est d'usage à cette époque, l'enseignement dispensé dans les établissements scolaires valaisans est fortement religieux. On n'aura pour le prouver qu'à consulter les programmes d'enseignement de 1874 et de 1910 qui placent tous deux la religion en tête des priorités.

Comme l'a démontré Pierre-Alain Aymon dans son travail *Formation, vie et destinée des instituteurs du Valais romand (1846-1909)*³, on peut considérer que le régent de l'époque est le bras droit du curé, effectuant en classe auprès des élèves la même tâche que le curé en chaire, persuadé de la mission civilisatrice et religieuse de l'école. L'état lamentable de l'instruction publique valaisanne attestée par le biais des examens de recrues à la fin du siècle dernier, les bas salaires et le manque de formation des instituteurs donneront naissance en 1897 à Martigny à une société dissidente, la Société

2 *Bagnes imaginée 1150-2000 Bagnes vécue*, Musée de Bagnes, Le Châble, 2000, pp. 122-224.

3 Fribourg, mémoire de licence, 1988.

des instituteurs du Valais romand (SIVR). Elle subit aussitôt les calomnies de la presse et la Société valaisanne d'éducation interdit aux maîtres de prendre part aux assemblées de la SIVR. Face à l'hostilité cantonale grandissante, la SIVR adhère à la société pédagogique de la Suisse romande regroupant Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Genève. Par cette adhésion, la SIVR ébranle un des piliers de l'éducation valaisanne, la religion catholique, ses membres seront ainsi accusés de détruire le catholicisme.

En résumé, on peut dire que le conservatisme étroit du milieu enseignant n'a pas toujours été bien vécu par les enseignants eux-mêmes. Ceux-ci ont tenté de prendre des distances face au pouvoir en place et se sont parfois appuyés sur la Constitution fédérale de 1874 et ses articles 27 et 49 qui affirment le droit à des adhérents de toutes confessions de pouvoir fréquenter l'école sans avoir à en souffrir. C'est sur ces deux articles que les fondateurs de l'école libre légitimeront leur établissement.

Histoire de l'école libre

La création

Alphonse Michaud est instituteur depuis 1897 au Collège de Bagnes. Cette école dispense un enseignement fortement religieux, comme nous l'indique le règlement de 1890. Le directeur de l'établissement est un chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice, Adrien Martinet. Le conflit entre les deux ne tarde pas à éclore, certains parents, au moins deux familles, demandant pour leurs enfants l'exemption des cours de religion, dispense prévue par Henri Biolley, chef du Département de l'instruction publique dans son Rapport de gestion de 1874⁴, afin d'être en accord avec la Constitution fédérale⁵. Ces parents reçoivent l'appui d'Alphonse Michaud. En décembre 1899, l'un des élèves en question est renvoyé de l'établissement; Michaud, dans une lettre postérieure aux événements et adressée à la franc-maçonnerie, dit se sentir de plus en plus à l'étroit dans cette profession: il quitte de son plein gré l'enseignement à la fin de l'année scolaire 1899/1900. Pour le cours scolaire 1900-1901, le chanoine Martinet est remplacé par le chanoine Luy et Alphonse Michaud par Edouard Carron et Alfred Vaudan. Simultanément s'ouvre dans une salle du café de Justin Deslarzes au Châble une classe avec Alphonse Michaud comme enseignant. Il y a 27 élèves (23 garçons et 4 filles) provenant du Châble – Villette et Verbier: c'est le début de l'école libre. Ce nombre important d'élèves dès la première année pourrait accréditer la thèse du renvoi du collège de Bagnes des élèves appartenant aux familles libérales radicales, thèse non vérifiée faute de sources. Les initiateurs de ce qui s'appellera, après quelques hésitations du DIP, l'école libre, (le registre des inspecteurs parle d'école athée ou d'école sans Dieu) sont Alphonse Michaud, Maurice Charvoz commerçant franc-maçon libre-penseur et certaines familles libérales radicales comme les Oreiller et Perrodin.

4 Rapport de gestion du Conseil d'Etat, 1874, DIP, pp. 2-4.

5 Constitution fédérale de 1874, articles 27 et 49.

6 Chancellerie de la Grande Loge Suisse Alpina (GLSA), photocopie d'un extrait de la comptabilité.

La franc-maçonnerie

Nous ne possédons que peu de sources concernant les premières années de vie de l'école libre. On sait qu'elle vit de fonds privés, des écolages et de dons. On peut imaginer son existence comme très précaire. Dès 1905, la franc-maçonnerie intervient financièrement et assure désormais la survie de l'établissement⁶. Les raisons qui ont pu motiver la franc-maçonnerie dans le soutien de l'école libre sont diverses. Charvoz, l'initiateur principal est lui-même franc-maçon depuis 1899. Il a rencontré plusieurs fois le grand maître de la loge Alpina et l'a intéressé à son œuvre. De plus, sans entrer dans une analyse fouillée de la maçonnerie du siècle dernier, on sait que certaines de ses loges sont nettement anticléricales. De nombreux radicaux valaisans se sont tournés vers elle, justement dans le but d'affirmer leur anticléricalisme. L'objectif avoué des fondateurs de l'école libre étant de libérer les futures générations de ce qu'ils considèrent comme une tutelle religieuse, la franc-maçonnerie trouve, en soutenant ce projet, la concrétisation d'une de ses préoccupations : être un contrepoids au clergé.

Assez rapidement des conflits éclatent entre la maçonnerie et Maurice Charvoz, portant sur la gestion financière de l'école. Ces conflits aboutissent à la démission de Charvoz et à la création en 1916 d'une «Société pour l'instruction laïque du Châble», présidée par Auguste Sauthier. *Alpina*, la revue franc-maçonne, deviendra dès lors l'organe officiel de la société et celle-ci sera gérée entièrement par des francs-maçons. En 1927, un nouveau bâtiment est construit – l'actuel bâtiment appartenant à la société de musique radicale l'Avenir (en entrant dans la commune, près du pont du Châble à gauche) et une nouvelle société remplace la précédente, la «Société pour l'école libre du Châble», faisant de la Grande Loge suisse Alpina le maître de l'établissement.

La fermeture

En 1941, une commission franc-maçonne étudie la liquidation de l'école libre⁷. Les raisons probables sont la guerre et le manque de moyens financiers, le fait aussi que l'anticléricalisme ne soit plus le cheval de bataille de la franc-maçonnerie ; depuis 1927, tous les enseignants sont extérieurs au canton. À cela s'ajoute le fait que certaines familles radicales bagnardes ont pris leur distance depuis quelques années en n'envoyant plus leurs enfants à l'école libre, preuve d'un certain désintérêt. On imagine aussi qu'en 50 ans les esprits ont changé, ils sont moins enclins à la polémique et le clivage radical conservateur est moins marqué. De plus, la Grande Ecole et Collège de Bagnes, restructurée, correspond mieux aux besoins de la population. La franc-maçonnerie s'en sort par une pirouette : elle cesse toute contribution financière en faveur de l'établissement et admet que les anciens élèves, désormais adultes, sont capables de poursuivre seuls l'œuvre, souhait tout à fait irréalisable en pleine guerre, dans un milieu essentiellement paysan, alors que l'établissement a été porté à bout de bras par la maçonnerie depuis 1916, celle-ci épingleant tous les déficits.

⁷ *Ibidem.*

Fonctionnement

Les enseignants

Alphonse Michaud est enseignant unique de 1900 à 1927. Il engage deux auxiliaires de 1909 à 1913 et l'école dédouble ses classes. Il s'agit d'Emile Troillet de Lourtier, instituteur et de Maurice Gabbud, de Lourtier aussi, futur rédacteur en chef du *Confédéré*. Les classes sont cependant fermées sur ordre du DIP car Maurice Gabbud ne possède pas d'autorisation d'exercer. Les autres auxiliaires engagés de 1919 à 1925 ne seront que des employés à temps partiel et il n'y aura plus de dédoublement de classes jusqu'à l'arrêt de Michaud.

Dès 1927, avec l'inauguration du nouveau bâtiment, Alphonse Michaud prend sa retraite et un couple de retraités vaudois du nom de Ramuz, de Grandvaux, lui succède. Les classes sont dès lors réparties en divisions inférieure et supérieure. Puis se succéderont toute une dynastie de jeunes enseignants neuchâtelois frais émoulus de l'école normale de leur canton et sans travail, attirés à Bagnes par le bouche-à-oreille, ne restant généralement que quelques années avant de retourner au pays lorsqu'une place se libère. On peut légitimement se demander pourquoi les enseignants, depuis 1927, ne sont plus valaisans. Voici quelques hypothèses : à partir de 1927, c'est-à-dire de la construction du nouveau bâtiment et de la création de la «société pour l'école libre du Châble», le contrôle de l'école échappe de plus en plus aux Bagnards. Si le coordinateur sur place est Théophile Gard, tous les autres responsables viennent de Genève (Charles Raymond) ou de Vaud (David Byrd). On peut imaginer que ceux-ci n'ont pas le souci ou ne voient pas forcément l'intérêt d'une relève valaisanne. De plus quel enseignant valaisan sorti de l'école normale, avec tout ce que cela implique du point de vue moral et religieux, aurait accepté un tel poste et si tel avait été le cas, une fois l'école libre quittée, quel aurait été son avenir professionnel ?

Les élèves

L'école est fréquentée en moyenne par trente élèves, avec des effectifs variables allant de 24 élèves en 1904 avant l'intervention de la franc-maçonnerie à 62 élèves en 1910, lors du dédoublement. Une autre baisse des effectifs a lieu en 1926, elle correspond à la dernière année d'enseignement d'Alphonse Michaud. Dès 1927, les effectifs varient entre 40 et 50 élèves, mais il faut prendre en compte qu'à partir de cette date il y a deux classes chaque année. Lorsque l'école se ferme, elle compte une quarantaine d'élèves.

Au début de l'école libre, peu de filles la fréquentent. Elles ne représentent que 15% des effectifs en 1900. Cette proportion progressera : dès 1917 environ la moitié de la classe est composée de filles. Les raisons sont certainement multiples : la mixité de l'école retient certains parents, surtout que Châble et Villette, les grands villages recruteurs d'élèves pour l'école libre, n'ont pas d'école mixte, car ils sont suffisamment populeux. Cela peut également être l'occasion dans certaines familles de ménager la chèvre et le chou en envoyant les garçons à l'école libre et les filles à l'école publique, la nécessité de former des filles au sens moral et civique entendu par l'école

libre n'étant pas vécue comme nécessaire par tous les parents. Avec une moyenne annuelle de 30 élèves, l'école libre peut, du point de vue des effectifs, s'assimiler à une classe traditionnelle. Elle n'est ni sous- ni sur-fréquentée, ce qui semble logique puisque le nombre moyen d'élèves est fixé aussi par des paramètres comme le volume de la salle de classe et le fait que Michaud est généralement seul à y enseigner. Les élèves proviennent principalement des villages de Châble et Villette, pour des raisons évidentes de proximité, mais aussi parce que ce sont dans ces villages que l'on compte le plus de familles radicales, preuve en est l'analyse des résultats aux élections communales de 1909 à 1981: le village de Villette fournira la proportion la plus importante de conseillers radicaux de toute la commune. Cependant on dénombre aussi des élèves de villages plus éloignés tels que Montagnier, Versegères, Champsec, Lourtier, Bruson, Fontenelle, ou Verbier. Il y aura aussi quelques élèves de l'extérieur de la commune, comme Sembrancher, Le Levron, Charrat, Martigny ou Vétroz, mais leur présence restera un phénomène tout à fait marginal, malheureusement non chiffrable, vu l'absence de sources faisant état du nombre et de la provenance des élèves.

Salaires et ressources

En comparaison avec ce qui se pratique dans la fonction publique, pendant les premières années d'existence, l'enseignant de l'école libre est moins bien payé que dans les écoles primaires officielles, puisqu'un arrêté de 1902 prévoit un salaire de 540 francs pour un instituteur, porteur d'un brevet définitif, pour 6 mois d'enseignement et que Michaud touche 500 francs environ. Dès l'intervention financière de la franc-maçonnerie en 1905, Michaud, puis ses successeurs, seront mieux payés. Considérons à titre d'exemple les années 1910 et 1919 où le salaire de Michaud est de 1500 francs et ceux des enseignants valaisans respectivement de 720 et 1200 francs. Les ressources de l'école sont diverses. Puisqu'elle est « libre », c'est-à-dire privée, elle ne reçoit aucune contribution communale ou cantonale. Les parents des élèves, par le biais d'écolages s'élevant de 10 à 20 francs selon les années, contribuent à alimenter la caisse. À partir de la création de la « Société pour l'instruction laïque du Châble » en 1916, tous les membres de la société, environ une centaine, paient une cotisation annuelle de 2 francs. La source principale de revenus de l'école demeure cependant la subvention de la GLSA (Grande Loge Suisse Alpina) qui couvre annuellement tous les déficits de l'établissement.

Quelques éléments d'analyse

Le contexte général

L'école libre, si elle est une expérience unique en Valais, est indissociable des événements qui ont agité la Suisse et l'Europe durant le XIX^e siècle. Le mouvement radical de 1848, nettement anticlérical, aura des répercussions à Bagnes, puisque, dans cette commune, on dénombre passablement de membres de la Jeune Suisse. De plus, lors de la révision de la Constitution fédérale en 1874, une discussion très délicate est celle de la laïcité de l'enseignement. Si l'idée d'une école obligatoire et gratuite est la question admise par la plupart, la laïcité de l'école pose plus de problèmes aux conseillers nationaux. La plupart des orateurs se prononcent en faveur

d'une école non confessionnelle. Il s'agit d'un débat sensible auquel le Valais n'échappe pas. C'est aussi en France, en 1882, la naissance de l'école de Jules Ferry, célébrant l'idéal républicain de l'école gratuite et laïque. À la même époque, un certain nombre d'écoles « libres », c'est-à-dire privées et en marge de l'Etat voient le jour en Suisse romande : Il s'agit de « L'école libre du dimanche » créée à Lausanne en 1905, école laïque qui veut contrebalancer l'influence de la religion et destinée aux enfants d'ouvriers. Celle-ci donnera naissance en 1910 à l'« école Ferrer », école mixte, laïque, destinée aux enfants d'ouvriers, du nom de Francisco Ferrer, libre-penseur espagnol et créateur en 1901 dans son pays d'une école laïque, antithèse de l'école espagnole d'alors.

Le contexte régional

Même si le contexte général qui vient d'être évoqué montre les préoccupations de la Suisse et de quelques pays européens en matière scolaire en cette fin du XIX^e siècle, il est légitime de se demander pourquoi, dans une vallée latérale du Valais, au tout début de ce siècle, une école laïque a pu naître. Il faudrait plus d'un paragraphe pour répondre à cette question... Voici cependant une ébauche de réponse. La pauvreté des villages du bas de la vallée constatée par Daniel Salamin dans son ouvrage *Pauvreté et assistance en Valais au XIX^e siècle : le cas de la commune de Bagnes*⁸ a pu certainement permettre à ses habitants d'accueillir avec plus de ferveur le discours du progrès véhiculé par les radicaux, souvent anticléricaux, dans la lignée de 1848. De plus, il faut ajouter que l'histoire de Bagnes est inséparable de celle de l'abbaye de Saint-Maurice depuis le XII^e siècle. La population tentera à plusieurs reprises de secouer le joug d'une tutelle considérée comme écrasante. Même si, à l'époque qui nous concerne, l'Eglise n'exerce plus de pouvoir temporel sur la vallée, sa présence est tout de même lourdement ressentie. À une époque où instruction publique, religion et politique forment un tout, on constate que le climat de suspicion et d'intolérance mutuelle entre conservateurs et radicaux imprégnera toute la fin du XIX^e siècle. En décembre 1868, un conservateur de Champsec, Deurin, est tué par des radicaux, juste avant les élections, les esprits ayant été échauffés par un virulent discours en chaire du prêtre de la paroisse. Celui-ci a dû fuir la commune le lendemain, par peur des représailles. Baignant dans un climat d'extrémisme et de fanatisme, l'intransigeance des uns répond à l'intransigeance des autres. À l'époque de la création de l'école libre, le curé de la paroisse est Xavier de Cocatrix, membre du conseil de l'instruction publique, membre de la commission scolaire régionale, expert pour le Valais aux examens de recrues ; il n'est pas perçu par les Bagnards comme un homme de grande tolérance. Fort en gueule, faisant de la politique en chaire, il entrera en conflit avec de nombreux citoyens, même pratiquants et devra se faire rappeler à l'ordre par le Conseil Communal, car il refuse de sonner les cloches lors de l'enterrement civil d'Auguste Filliez, prétextant que celles-ci sont propriété paroissiale et que Filliez est mort sans régulariser sa situation d'homme marié uniquement civilement.

⁸ Genève, mémoire de licence, 1976.

Par le biais de certains esprits, comme Maurice Charvoz, le vent de l'athéisme se met à souffler dans cette vallée. Preuve en est la statistique fédérale au sujet des confessions qui fait état de 164 personnes sans confession en 1900, ce qui représente 90,6% des gens sans confession en Entremont et 74,9% du Valais. Cependant, ces 164 habitants se déclarant «sans confession» en 1900 ne représentent que 4% de la population locale. Il faudra attendre 1910 pour obtenir la plus forte proportion de «sans confession» avec 8,6% de la population. La notion de «sans confession» est bien présente à Bagnes dès la fin du siècle passé et cette commune, sauf en 1920 où l'on constate un recul au profit de Sembrancher, demeure la plus marquée de tout l'Entremont dans ce domaine. Sur le plan cantonal, elle occupe largement la majorité des sans confession en 1900 avec 74,9%, et en 1888 et 1910, elle occupe tout de même plus du tiers de la proportion cantonale. Dès 1930, la statistique fera apparaître le nombre d'étrangers sans confession, ce qui permet de rétablir des chiffres plus corrects. Toutefois cette proportion d'étrangers sans confession n'atteindra jamais, pour tout le canton plus de 77 personnes en 1960, ce qui est tout à fait négligeable; les gens s'avouant sans confession sont donc encore largement des autochtones.

Répercussions dans la communauté

Il s'agit d'un sujet sensible, difficile à évaluer de manière scientifique, mais nous pouvons quand même essayer de tirer quelques conclusions. Le refus de parler, aujourd'hui encore, de l'école libre de la part de certaines personnes interrogées traduit le désir d'effacer un pan de l'histoire ou en tout cas celui de ne pas revenir en arrière en ressassant des histoires que l'on voudrait considérer comme classées. Aucune personne interrogée n'a nié le sentiment de marginalisation pour eux-mêmes ou pour leurs enfants engendré par la fréquentation de l'école libre, sentiment d'autant plus fortement ressenti par les élèves provenant de villages envoyant peu d'élèves à l'école libre. On peut également se demander pourquoi on retrouve si peu d'anciens élèves de l'école libre dans les établissements secondaires valaisans. Pourquoi ceux qui ont poursuivi des études l'ont-ils fait sur sol vaudois? Pourquoi si peu d'anciens élèves ont-ils occupé des postes officiels valaisans? C'est certainement la marque d'une autre forme de marginalisation. Mis à part les brouilles internes au parti radical entre Charvoz, Gard et Oreiller qui ont débouché sur la séparation entre libéraux progressistes et radicaux en 1913, il est très difficile d'estimer les répercussions réelles de l'école libre sur la vie politique de Bagnes. Nous pouvons cependant noter qu'en 1909, lors des premières élections du conseil communal au système proportionnel, les radicaux obtiennent 5 sièges sur 15 et que cette proportion sera gardée pour les législatures suivantes, oscillant entre 4 et 5 conseillers. Nous avons vu que la représentation par village des conseillers radicaux coïncide avec la provenance des élèves, mais il est très difficile d'aller plus loin dans ce sens et de dire précisément comment l'école libre a joué un rôle politique.

Une conséquence probable, mais non mesurable, se manifeste dans la vie quotidienne et remet en cause certaines traditions bien ancrées. Dès 1900, en effet, Bagnes se distingue par un certain nombre de naissances, mariages et enterrements célébrés uniquement civilement. Si l'on en croit Anna

Troillet-Boven, c'est en 1901 qu'eut lieu le premier enterrement civil, celui d'Auguste Filliez. Ceci ne se passa pas sans mal, comme on l'a déjà évoqué. Avant 1900, des mariages qu'aucun prêtre ne bénissait avaient déjà lieu. Les enfants issus de ces unions n'étaient en principe pas tenus sur les fonts baptismaux. Nous n'avons pas pu chiffrer, faute de temps et de moyens, le nombre d'enterrements civils qui eurent lieu à Bagnes pendant cette époque. Le fonds Maurice Charvoz contient un certain nombre de discours prononcés lors d'enterrements civils, évoquant le passage sur terre du mort, ses tribulations et profitant de l'occasion pour rappeler certains thèmes chers à la Libre Pensée. Alphonse Michaud en 1933 et Maurice Charvoz en 1954 eurent tous deux des enterrements civils et furent incinérés.

Conclusions

L'école libre a marqué l'histoire bagnarde durant la première moitié du XX^e siècle, certainement même au-delà. Elle a en effet laissé dans les esprits et les coeurs des traces indélébiles. Chez les anciens élèves se mêlent à la fois la fierté de l'avoir fréquentée et la difficulté d'assumer une différence étalée au grand jour. Avoir suivi l'école libre, c'était, pour certains, être marqué au fer rouge. Ces anciens élèves devenus adultes ont dû parfois faire face à de l'incompréhension ou du dédain. L'indifférence et la tiédeur des citoyens de cette fin du XX^e siècle ne permettent pas forcément de comprendre quels ont été les enjeux gravitant autour de l'école libre et de ses élèves. Nous avons essayé de restituer le climat et le contexte de l'époque où religion, école et politique formaient un tout et tenté de démontrer pourquoi une expérience aussi originale que l'école libre a pu naître et se développer à Bagnes. Il va de soi qu'il est impossible de mesurer et d'évaluer à leur juste valeur tous les paramètres ayant contribué à l'éclosion de cette expérience d'enseignement laïc. En effet, les facteurs d'ordre régional ainsi que des données plus globales se recoupent et servent de fondement inextricable à l'école libre. Cette expérience, pour le moins originale, est intéressante à plusieurs titres. Aucune étude sérieuse n'a été effectuée sur le sujet jusqu'à ce jour. C'est pourquoi le présent travail s'est efforcé d'en dresser un portrait: le premier, mais espérons-le, pas le seul; nous nous sommes plutôt limitée à une description de l'établissement en tentant quelques explications quant au contexte et aux raisons d'être de l'école libre. Cependant nous avons dû laisser de côté tout ce qui touchait aux élèves venant de l'extérieur de la commune, ainsi que l'histoire de l'école libre de Charrat.

Tout un pan de l'histoire des idées du Valais au tournant du siècle reste à écrire, et cette histoire pourrait et devrait tenir compte de l'originale expérience de l'école libre. Cet établissement n'est pas sans intérêt aujourd'hui encore car il a essayé, comme l'école Ferrer de Lausanne, de proposer une alternative à l'école officielle d'alors. De plus, le problème posé par l'école libre de Bagnes, qui est celui de la laïcité de l'enseignement est toujours d'actualité en Valais. La religion fait toujours partie intégrante du programme scolaire des écoles primaires à raison de nonante minutes par semaine, de la troisième à la sixième primaire. À l'heure où les classes sont fréquentées par des élèves de confessions très diverses, il est légitime de se demander si l'enseignement de la religion ne doit pas faire place à un enseignement de

l'histoire des religions, plus en accord avec la composition des classes et plus respectueux de la liberté de conscience et de croyance de chaque individu. C'est donc tout un état d'esprit à repenser, et il est plus que certain que celui-ci ne se modifiera pas sans crise.